
Un projet de budget perdant – perdant pour les entreprises des agriculteurs et des territoires

Alors que l'agriculture et l'agroalimentaire traversent une crise sans précédent, le projet de budget pour 2027 présenté par le Gouvernement risque d'aggraver les difficultés des coopératives agricoles, entreprises des agriculteurs et des territoires.

La Coopération Agricole alerte plus particulièrement sur deux mesures qui, en taxant ou en excluant les coopératives agricoles, vont pénaliser le revenu des agriculteurs, la rentabilité des entreprises et le pouvoir d'achat des consommateurs.

Tout d'abord, **l'extension de la taxe soda aux produits transformés sucrés est une bombe à retardement** pour la compétitivité des entreprises agroalimentaires, le revenu des agriculteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs. Vouloir réduire le déficit en fragilisant davantage un secteur déjà sous tension est un très mauvais signal envoyé à l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Ensuite, **le choix du Gouvernement de financer les investissements stratégiques et indispensables pour notre souveraineté et notre compétitivité par des mécanismes de suramortissement risque de mettre de côté les coopératives agricoles**. Du fait de leur régime fiscal spécifique, celles-ci rencontrent de véritables difficultés à être éligibles à ces mécanismes et risquent ainsi de ne bénéficier ni du mécanisme de suramortissement pour favoriser la robotisation des entreprises, ni du mécanisme de suramortissement mis en place pour financer les projets d'avenir agricole.

Par ailleurs, alors que le plan de rebond agricole avait été annoncé comme une réponse de moyen long terme, aucune enveloppe dédiée ne figure dans ce budget.

"Taxer davantage ceux qui produisent et investir toujours moins dans l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire n'est pas une stratégie de redressement économique. C'est affaiblir notre souveraineté alimentaire, notre compétitivité et nos territoires." déclare Jean-Luc Duval Président de La Coopération Agricole

Contact presse :

La Coopération Agricole – Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

